

ANNONCES LÉGALES

AVIS PUBLIC



DEPARTEMENT DE L' AISNE
Arrondissement de
CHATEAU-THIERRY
Canton de FERRE EN TARDENOIS
Commune de LE CHARMEL
PROCES VERBAL N°2

Le maire de LE CHARMEL 02850
 Vu les articles L 2213-9, L 2223-17 et R 2223-12 à R 2223-21 du CGCT

- Considérant qu'il y a lieu de procéder à la reprise des concessions affectées aux sépultures abandonnées dans le cimetière de LE CHARMEL.

ARRETE :

1°. Il a été procédé au deuxième constat de l'état d'abandon des sépultures désignées ci après (voir annexe) le 28/10/2019, en présence de :

- Monsieur Martial BAILLEUL - Maire
 - Monsieur Joseph ALBERI - 2ème adjoint

2°. De cette constatation, il résulte que les dites tombes ont cessé d'être entretenues et se trouvent dans l'état d'abandon prévu par l'article L 2223-17 du CGCT.

3°. Ce présent procès verbal est valable 2 ans à partir de la date de son affichage : le 31/10/2019 à l'entrée du cimetière et en mairie de LE CHARMEL.

4°. Si dans le délai des 2 ans un acte d'entretien ou de remise en état est constaté sur une des sépultures, la procédure serait interrompue sur la dite sépulture

Nous avons dressé le présent procès verbal qui a été revêtu de notre signature à LE CHARMEL le 28/10/2019

Martial BAILLEUL - Maire
 Joseph ALBERI - 2ème Adjoint



DEPARTEMENT DE L' AISNE
Arrondissement de
CHATEAU-THIERRY
Canton de FERRE EN TARDENOIS
Commune de LE CHARMEL
PROCES VERBAL N°3

Le maire de LE CHARMEL 02850
 Vu les articles L 2213-9, L 2223-17 et R 2223-12 à R 2223-21 du CGCT

- Considérant qu'il y a lieu de procéder à la reprise des concessions affectées aux sépultures abandonnées dans le cimetière de LE CHARMEL.

ARRETE :

1°. Il a été procédé au troisième constat de l'état d'abandon des sépultures désignées ci après (voir annexe) le 28/10/2019, en présence de :

- Monsieur Martial BAILLEUL - Maire
 - Monsieur Joseph ALBERI - 2ème adjoint

2°. De cette constatation, il résulte que les dites tombes ont cessé d'être entretenues et se trouvent dans l'état d'abandon prévu par l'article L 2223-17 du CGCT.

3°. Ce présent procès verbal est valable 1 an à partir de la date de son affichage : le 31/10/2019 à l'entrée du cimetière et en mairie de LE CHARMEL.

4°. Si dans le délai de 1 an un acte d'entretien ou de remise en état est constaté sur une des sépultures, la procédure serait interrompue sur la dite sépulture

Nous avons dressé le présent procès verbal qui a été revêtu de notre signature à LE CHARMEL le 29/10/2019

Martial BAILLEUL - Maire
 Joseph ALBERI - 2ème Adjoint

Sociétés MODIFICATIONS

SCI TROUBLEU

SCI au capital de 100 €
 Siège social : 28 Boulevard Gambetta 02300 CHAUNY
 447 754 284 RCS de SAINT-QUENTIN
 Par l'AGE du 22/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 14 Rue De Meaux 60300 SENLIS, à compter du 31/10/2019.
 Mention au RCS de SAINT-QUENTIN.

FEDIM

S.A.S. au capital de 1.500.000 €
 Siège social :
 02200 BILLY SUR AISNE
 303, rue du Château
 421 187 436 RCS Soissons
 Par AGO du 30/09/2019 il a été décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes Titulaire de M. Wilfrid Lanoiselle et Suppléant de Mme Sylvie Monnin.
 Pour Avis.

Aux termes de la décision prise par l'associé unique le 28 octobre 2019, la société **FILOMEIX**, SARL au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue des Fondateurs - Zac des Entrepôts à SOISSONS (02200) et immatriculée sous le n° 504 323 718 RCS SOISSONS, a été dissoute conformément à l'article 1844-5 du Code Civil suite à la réunion de toutes les parts en une seule main. Cette dissolution met fin aux fonctions de la Gérance. M. Philippe Bonduelle, demeurant 2 rue Maurice Dupuis à CROUY (02880), a le pouvoir d'engager la société vis à vis des tiers jusqu'à la disparition de la personnalité morale. Les créanciers sociaux peuvent faire opposition à la dissolution dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de SOISSONS.

Cessions de fonds de commerce

source : Bodacc

- **Vendeur** : BML. **Acheteur** : MILO LAVAGE. Station de lavage tous véhicules "HYPROMAT-ELEPHANT" (pont d'Elva Rue des Balkans Zae du 02700 Tergnier). Prix : 175000 €.
- **Vendeur** : Gilles Caillard. **Acheteur** : GIFFRANCE. Négoce de chaussures, articles chaussants, maroquinerie (28 rue Emile Zola 02100 Saint-Quentin). Prix : 255000 €.
- **Vendeur** : LISLET LAVAGE. **Acheteur** : MAGY LAVAGE. Station de lavage automatique haute pression, lavage automatique de textiles... (14 rue de Montcornet 02340 Lislet). Prix : 30000 €.

VU DE LOIN



Nos chères banques

Six milliards et demi d'euros. C'est la somme qu'ont perçue l'année dernière les banques françaises sur les incidents bancaires : prélèvements rejetés, autorisations de découvert dépassées, avis à tiers détenteur (ATD)... Ce chiffre correspond à une part significative des bénéficiaires du secteur bancaire français, sur les clients les plus fragiles, ce qui n'est pas vraiment politiquement correct.

La revue « Soixante millions de consommateurs » a mis le feu aux poudres. Elle constate que le plafonnement à 25 euros des frais bancaires mensuels, décidé par le gouvernement à la suite du mouvement des gilets jaunes, n'avait pas été respecté par les banques françaises. Il fallait s'y attendre, la mesure n'étant pas rentrée dans le détail technique, permettant ainsi aux experts des procédures bancaires d'en limiter drastiquement la portée tout en affichant une discipline républicaine de bon aloi.

Il faut aussi se mettre à la place des banques. Affaiblies par les taux d'intérêt négatifs, en concurrence frontale avec les Fintechs, plus agiles, plus innovantes et sans coûts structurels de réseaux d'agences, corsetées par Bâle III et IV (réglementation bancaire internationale), les banques affrontent un univers profondément transformé, où de nombreuses institutions devront s'adapter ou disparaître. Une forme de sidérurgie du XXIe siècle.

Les Français n'aiment pas les banquiers. La relation particulière qui existait entre les fondés de pouvoir d'il y a trente ans et leurs clients, faite de respect mutuel, de conseils avisés et de compréhension des situations individuelles, a laissé place à une noria de chargés de clientèle inexpérimentés, en chaps dans les procédures et sans pouvoirs.

Pourtant, leur fonction de financement de l'économie est essentielle. Les dysfonctionnements français en matière d'emploi trouvent une partie de leur origine dans l'insuffisante disponibilité de financements adaptés pour nos TPE-PME, en particulier pour leur trésorerie. Dans l'Aisne, le Crédit Agricole (33 milliards d'euros de chiffre d'affaires) représente plus de la moitié des financements bancaires. Nous comptons donc sur lui!

Jean USBEK-RICA

Annonces légales 24h/24 - 7j/7 en trois clics

1) www.axonais.fr 2) onglet "Annonces légales" 3) onglet "Publiez"

BROCANTES

VENDREDI 1er NOVEMBRE

Aisne

COUCY-LE-CHATEAU

Bourse toutes collections
 65 exp 0643731243

PINON

Bourse toutes collections
 et foire à la papperasse
 35 exp 0651554752

Marne

EPERNAY

Vide-greniers 0607383040

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Aisne

VERVINS

Bourse aux jouets
 0617682820

Oise

BRETEUIL

Bourse aux jouets
 30 exp 0780020409

Somme

FEUQUIERES EN VIMEU

Bourse aux oiseaux
 35 exp 0322304249

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Aisne

GRUGIES

Bourse aux jouets
 60 exp 0323641532

HIRSON

Brocante aux jouets (Sous
 réserve) 40 exp 0323986320

PASLY

Bourse aux jouets et vêtements
 30 exp 0323531520

RIBEMONT

Braderie, brocante
 100 exp 0323637130

RIBEMONT

Bourse toutes collections
 20 exp 0323638520

Oise

LA CHAPELLE AUX POTS

Brocante 387 exp 0681579408

Somme

ABBEVILLE

Réderie 220 exp 0630586739

ALLERY

Bourse aux jouets et vêtements
 30 exp 0322314505

AMIENS

Réderie des enfants,
 bourse aux jouets
 50 exp 0322910047
BOUILLANCOURT EN SERY
 Bourse aux jouets et puériculture
 45 exp 0784961465
BRAY SUR SOMME
 Bourse aux jouets, puériculture et
 vêtements 20 exp 0634066874

COMBLES

Bourse aux vêtements adultes,
 enfants, jouets et puériculture
 20 exp 0672987158

FEUQUIERES EN VIMEU

Bourse aux oiseaux
 35 exp 0322304339

HÉSCAMPS

Bourse aux vêtements enfants,
 jouets et puériculture 20 exp
 0618271222

QUEVAUVILLERS

Bourse aux vêtements enfants
 jouets et puériculture 60 exp
 0680214855

ROLLOT

Bourse aux jouets
 15 exp 0631597649

RUE

Bourse aux jouets et puériculture
 60 exp 0611213581

SAINT QUENTIN LA MOTTE

CROIX AU BAILLY

Brocante, vide greniers
 0617814710

TINCOURT BOUCLY

Bourse aux vêtements enfants
 jouets et puériculture 20 exp
 0675372407

Marne

BLANCS-COTEAUX

Vide-greniers 0607383040

FISMES

Puces de la couturière
 0326480589

REIMS

Marché aux puces
 0326020406

SAINT-MEMMIE

Vide-greniers 0610079881

Bulletin d'abonnement

1 an (52 numéros)..... 78 euros

6 mois (26 numéros)..... 39 euros

Je souhaite recevoir une facture avec TVA

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal et commune.....

Téléphone / e-mail (facultatif)

Chèque à l'ordre de L'Axonais à envoyer à L'Axonais
 12 boulevard Gambetta 02200 SOISSONS tél : 03 23 73 70 83

L'Axonais

L'Axonais
 hebdomadaire d'informations générales
 édité par la Société Axonaise de Presse
 12, boulevard Gambetta 02200 Soissons
 tél : 03 23 73 70 83
 SAS au capital de 500 000 euros
 RCS Soissons 799146915

actionnaires : Vincent Gérard (52,8%)
 Société de Presse de la Réunion (43,2%)
 Guillaume Grasset (4,0%)

Directeur de la publication :
 Vincent Gérard 06 18 00 20 37

Rédacteur en chef :
 Guillaume Grasset 06 74 08 80 70
 Rédaction : redaction@axonais.fr
 Morgan Gheeraert, Gilles Lefèvre,
 Romaric Leurs, Kévin Lourenço

Publicité : pub@axonais.fr
 Jean Arida 06 26 90 65 18

Annonces judiciaires/légales :
 Gaëlle Ruin - Delphine Ben
 ajl@axonais.fr

Numéro de commission paritaire
 0921 C 92449
 Dépôt légal à parution - ISSN 2274-1399
 Imprimerie : Corelio allée Alphonse-Gosset
 B1050 Grand-Bigard
 Prix de vente au numéro : 1,50 euro -
 Abonnement annuel : 78 euros

Inscrit à l'OJD-ACPM
Habilité à publier les annonces
légales et judiciaires dans
le département de l'Aisne
email : ajl@axonais.fr